

# POLITIQUE EN MATIÈRE DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE

La sûreté aéroportuaire représente l'une des pierres angulaires des opérations de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec. Dans cette optique, Aéroport de Québec inc. (AQi) assure la gestion, la coordination, l'intégration et l'implémentation de son programme de sûreté aéroportuaire.

AQi assume aussi un rôle majeur en matière de sûreté aéroportuaire en planifiant et en coordonnant des activités de sûreté permettant le développement d'un programme de sûreté efficace et proactif, basé sur la gestion du risque et de la menace.

AQi exige aussi une participation proactive de tous ses partenaires dans un effort collaboratif afin d'assurer une approche intégrée à tous les niveaux.

Cette approche permet à AQi de s'adapter efficacement aux diverses menaces changeantes vis-à-vis la sûreté aéroportuaire, tout en maintenant un contrôle efficace de ses infrastructures. Dans le but de répondre aux exigences de sûreté aéroportuaire, Aéroport de Québec inc. a pour objectifs de :

- **Planifier** et mettre sur pied des processus de contrôle, des programmes de gestion du risque et des systèmes de gestion intégrés répondant aux exigences réglementaires.
- **Encourager** une culture de vigilance auprès de la communauté aéroportuaire à l'égard de la sûreté.
- **Intégrer** tous ses partenaires dans tous les aspects de la sûreté aéroportuaire et plus particulièrement au niveau du partage de renseignements de sûreté.
- **Maintenir** un haut standard de qualité au niveau de la sûreté aéroportuaire en conformité avec les exigences réglementaires.
- **Améliorer** constamment l'efficacité de nos processus de sûreté et sécurité.



## URGENCE

24 h / 24 h

# 418 640-0707

